

FISCALITÉ

Taxe professionnelle : Sarkozy valide la réforme

Cette fois, la réforme de la taxe professionnelle est bel et bien sur les rails. Nicolas Sarkozy en a fait la confiance aux 50 patrons réunis à l'Elysée (lire page 4) : le chef de l'Etat a planché sur le projet hier avec Christine Lagarde. Et le schéma présenté la semaine dernière par la ministre de l'Economie (« Les Echos » du 9 juillet) a été validé. « *La suppression de la taxe professionnelle, nous allons enfin la faire* », a lancé le président de la République. Seule incertitude qui subsiste : le rythme de mise en œuvre.

La taxe sur les équipements et biens mobiliers sera supprimée. En contrepartie, l'Etat va relever certains impôts existants. Le gouvernement va imposer les entreprises au titre de la valeur ajoutée à partir de 500.000 euros de chiffre d'affaires (CA), au lieu de 7,6 millions aujourd'hui (avec un taux fixe de 1,5 %). La taxe sera très progressive : 0,5 % pour un CA de 3 millions d'euros, 1,5 % pour un CA de 50 millions. Et elle cessera d'être « différentielle » : elle ne sera plus réduite à proportion de la taxe foncière. Au final, le gain net pour les entreprises est

estimé à 6,3 milliards d'euros en vitesse de croisière, mais il sera moins élevé, un peu inférieur à 5 milliards, en prenant en compte d'autres taxations spécifiques visant les grandes entreprises de réseau (taxe pylônes pour EDF, par exemple). L'Elysée a été convaincu par l'accueil plutôt bon des entreprises, la réforme faisant très peu de perdants.

Sujets interdépendants

L'exécutif entend par ailleurs éviter de faire un lien direct entre la taxe professionnelle et la taxe carbone. « *Les deux réformes se font indépendamment* », insiste-t-on au sein du gouvernement. Pour les entreprises néanmoins, les sujets sont interdépendants : l'exécutif n'entend pas leur redistribuer la contribution climat énergie qu'elles auront à payer à partir de l'an prochain, au vu du gain substantiel de taxe professionnelle. La question de la redistribution d'une part de taxe carbone aux ménages restera en revanche un chantier difficile à régler ces prochaines semaines.

E. L.